

Demande d'attestation de formation complémentaire de médecine d' urgence hospitalière SSMUS

(selon le programme du 1.7.2009)

Selon la réglementation pour la formation post-graduée RFP du ISFM (FMH) les AFC's sont réservées aux membres de la FMH

Membre FMH **oui** **non**

ADRESSE PRIVÉE:

Nom		Prénom	
Titre		Spécialité	
Rue			
NPA/Loc.			
Tél.		Fax	
Email			

ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL:

Hôpital		Service	
Fonction			
Rue			
NPA/Loc.			
Tél.		Fax	
Email			

pour correspondance: adresse privée adresse professionnelle

Lieu / Date: _____ Signature: _____

Nous vous prions de retourner le formulaire dûment rempli ainsi que le les documents nécessaires à l'adresse ci-dessous, merci !

Suite au verso

Titre de spécialiste (art. 2)	
Date	
Formation postgraduée spécifique	
Centre de formation 1 nom	
du au	
Centre de formation 2 nom	
du au	
cours	
ACLS, Date	
ATLS, Date	
PALS, Date	
Cours médecine de catastro. Date	
Examen MUH Date	

Veuillez joindre les documents ci-après:

- Copies des attestations de cours
- Logbook
- Attestation d'examen MUH

La commission de formation ne s'occupe pas des demandes non-complètes

Frais

membres SSMUS : selon la structure des tarifs SSMUS, actuellement CHF 300.00
Non-membres : selon la structure des tarifs SSMUS, actuellement CHF 850.00

Pour le traitement de la demande une taxe de CHF 150.00 est perçue ; l'acompte du montant total sera déduit de celle-ci.

La taxe n'est pas remboursée dans le cas du rejet définitif.